

PAE PS & Formation continue

Pédagogie Appliquée à l'Emploi de Formateur aux Premiers Secours

Vous avez la vocation de partager et transmettre votre savoir

Avec la PAE PS, vous pourrez devenir formateur en Premiers Secours PSE1 & PSE2

Suite à la réforme de la DGSCGC de 2012, certaines appellations ont changé : la PAE1 est devenue la PAE PS

La formation **Pédagogie Appliquée à l'Emploi de Formateur aux Premiers Secours** (PAE PS) permet d'acquérir les compétences à la fois techniques et pédagogiques, nécessaires à l'encadrement des formations aux premiers secours ([PSE1](#) et [PSE2](#)).

INFORMATIONS

Pré-requis :

- avoir 18 ans révolus
- posséder le certificat de compétences de la **Pédagogie Initiale Commune de Formateur** ([PIC F](#))
- être titulaire du [PSE1](#) et [PSE2](#) à jour de formation continue

Durée : 48 heures

PROGRAMME

- Mettre en œuvre le référentiel interne de formation et de certification
 - connaître le rôle des référentiels
 - Mettre en œuvre différents référentiels de formation et de certification
- Maîtriser les techniques du domaine d'application
 - Connaître les gestes techniques du domaine d'application
 - Connaître les conduites à tenir du domaine d'application
 - Maîtriser les savoirs, savoirs faire du domaine enseigné
- Mettre en œuvre les concepts de l'ingénierie pédagogique dans le cadre d'une formation pour adulte dans un domaine d'application
 - Construire le savoir des formés
 - Mettre en condition d'apprentissage les formés
 - De réaliser une évaluation dans le cadre de la formation pour adulte
 - Créer une relation pédagogique
 - Animer un groupe d'adulte en formation
- Concevoir ses séquences d'intervention en utilisant les référentiels de formation
 - Ecrire sa démarche pédagogique
 - Concevoir des outils pédagogiques

- Assurer une veille réglementaire sur les textes officiels
- Connaître les fondamentaux de la formation professionnelle continue
- Organiser et mettre en œuvre une action de formation

FORMATION CONTINUE

Formation continue annuelle obligatoire

durée : 6 heures

Renseignements et inscriptions :

[Contactez-nous](#)

PAE PSC & Formation continue

Pédagogie Appliquée à l'Emploi de Formateur en Prévention et Secours Civiques

Vous avez la vocation de partager et transmettre votre savoir

Avec la PAE PSC, vous pourrez devenir formateur en Premiers Secours PSC1

L'unité d'enseignement « pédagogie appliquée à l'emploi de formateur en prévention et secours civiques » a pour objectif de permettre à l'apprenant de contextualiser ses compétences de formateur, acquises ou en cours d'acquisition, au domaine particulier de l'enseignement à la prévention des risques et à l'apprentissage des gestes élémentaires de secours.

INFORMATIONS

Pré-requis :

- Etre titulaire du [PSC1](#) de moins de 3 ans (ou [SST](#) en cours de validité)
- Valider une fiche de suivi avec un formateur titulaire à l'occasion d'une ou plusieurs sessions de [PSC1](#) organisée par une association agréée ou un organisme habilité
- 18 ans minimum

Durée : 32 heures

La PAE PSC s'appuie sur le [PIC F](#), ces deux formations groupées permettent d'enseigner le [PSC1](#).

PROGRAMME

- Réaliser des tâches administratives nécessaires à une formation de l'UE "[PSC 1](#)"
- Préparer, utiliser et entretenir le matériel pédagogique
- Utiliser un scénario pédagogique
- Animer une séquence de formation
- Réaliser l'introduction et la présentation à une formation de l'UE "[PSC1](#)"
- Permettre aux participants à la formation d'identifier la situation abordée, d'en préciser les signes, les risques et d'indiquer le résultat de l'action de secours
- Réaliser la démonstration pratique des différentes conduites à tenir
- Animer un atelier d'apprentissage des gestes
- Mettre les participants en situation de sauveteurs lors de cas concrets
- Animer la conclusion d'une partie de formation
- Animer une séance de synthèse pour permettre à chaque participant d'évaluer son aptitude à mettre en oeuvre les techniques de premiers secours

FORMATION CONTINUE

Formation continue annuelle de six heures obligatoire

Pour plus de renseignements :

[Contactez-nous](#)

BNSSA & Formation continue

Brevet National de Sécurité et de Sauvetage **Aquatique**

Vous souhaitez devenir nageur sauveteur ?

Formez-vous et obtenez le BNSSA.

Le nageur sauveteur ou nageur sauveteur côtier titulaire du BNSSA a un rôle essentiel de prévention, de surveillance et d'intervention sur les baignades d'accès gratuit et, dans certains cas, la surveillance de baignade d'accès payant.

Il ne peut pas enseigner ses connaissances contre une rémunération.

Le titulaire du BNSSA peut proposer ses services auprès des collectivités locales, des campings ou des piscines privées

INFORMATIONS

Prérequis :

- Etre titulaire du [PSE1](#) valide (formation continue effectuée le jour de l'examen).
- Avoir 16 ans (minimum de 17 ans ou émancipé le jour de l'examen)
- Etre apte à l'effort physique.

Le BNSSA est un pré-requis obligatoire pour :

- s'inscrire en [BPJEPS AAN](#) et devenir Maitre Nageur.

PROGRAMME

Formation :

- entraînements de natation
- apprentissage des techniques de sauvetage
- réglementation des baignades
- formation [PSE1](#)

Lieu : piscine de Compiègne, ZAC de Mercières : les mercredis et vendredis, de 19h30 à 21h00.

Durée : Plusieurs mois d'entraînement et de cours théorique.

Épreuves :

- un parcours de sauvetage de 100 m
- un parcours de 250 m avec palmes masque et tuba.
- une assistance à une personne en difficulté
- un Questions à Choix Multiples essentiellement orienté sur des questions règlementaires.

FORMATION CONTINUE

Tous les 5 ans, les titulaires du BNSSA doivent réussir les épreuves suivantes :

- un parcours de 100 m avec deux apnées à réaliser en moins de 3 minutes
- une épreuve de secourisme avec sauvetage d'une personne et prise de dégagement

Chaque épreuve est obligatoire et éliminatoire.

En cas de réussite, une attestation de contrôle est remise au sauveteur et renouvelle la validité de son brevet.

Il peut ainsi continuer à exercer ses fonctions.

En cas d'échec, le sauveteur ne peut plus travailler légalement et doit se représenter à nouveau au recyclage.

Vous avez la possibilité de profiter des créneaux d'entraînements : Piscine de Compiègne, ZAC de Mercières : les mercredis et vendredis, de 19h30 à 21h00.

Pour plus d'informations :

[Contactez-nous](#)

FICHER À TÉLÉCHARGER

- [Fiche inscription 2018.BNSSA](#)
-

LES INSTANCES D'ÉTAT RECONNAISSANT NOTRE FORMATION

- Formation reconnue par le ministère de l'intérieur : <https://www.interieur.gouv.fr>
 - Diplôme délivré par la préfecture de l'Oise : <http://www.oise.gouv.fr>
 - Demande ou renouvellement carte professionnelle : <https://eaps.sports.gouv.fr>
-

SST & Formation continue

Sauveteur Secouriste du Travail

Formez vos collaborateurs aux gestes de premiers secours

Le SST est une obligation réglementaire



La formation de sauveteur secouriste du travail SST, a pour but d'apprendre les principes de base de la prévention afin de rechercher les risques pour protéger, examiner une victime, alerter les secours et secourir une victime jusqu'à la prise en charge des secours spécialisés.

Un sauveteur secouriste du travail (SST) est une personne formée aux premiers secours.

Le SST peut intervenir en cas d'accident, mais il peut également participer à la mise en place d'actions de prévention des risques de l'entreprise.

INFORMATIONS

Il n'y a pas de pré-requis pour suivre la formation SST et aucune connaissance préalable n'est nécessaire.

Elle est destinée à :

- Tous les salariés, du public comme du privé
- Etudiants souhaitant travailler dans un domaine technique ou à risques
- Accompagnement d'un projet professionnel, consolidation du CV
- Culture personnelle

Nombre de personnes en formation : groupe de 6 à 10 personnes.

Durée de la formation : 12 heures

Acquisition du certificat de compétences valable 24 mois (carte de Sauveteur Secouriste du Travail)

PROGRAMME

- Se situer en tant que sauveteur-secouriste du travail dans son entreprise.
- La conduite à tenir en cas d'accident : protéger, examiner, faire alerter, secourir.
- Secourir :
 - La victime saigne abondamment
 - La victime s'étouffe
 - La victime se plaint d'un malaise
 - La victime se plaint de brûlures
 - La victime se plaint d'une douleur empêchant certains mouvements
 - La victime se plaint d'une plaie qui ne saigne pas abondamment
 - La victime ne répond pas, mais elle respire
 - La victime ne répond pas et ne respire pas (massage cardiaque, défibrillation)
- Application de ses compétences de SST à la prévention dans son entreprise.

FORMATION CONTINUE

le titulaire de la carte doit suivre une journée de formation continue dans les 12 mois qui suivent la délivrance de ladite carte, puis tous les 24 mois.

En cas de manquement à cette obligation, la carte de SST n'est plus valide, et ce jusqu'à la formation continue suivante dûment validée.

Durée de la formation : 6 heures

Nos plus

Nos formateurs SST sont également [moniteurs premiers secours en équipe avec matériel](#).

Le responsable des formations en secourisme forme des [moniteurs en premiers secours](#).

Nous pouvons nous déplacer au sein de votre entreprise, ou vous mettre une salle à votre disposition dans nos locaux, 56 avenue de Flandres à Estrées St Denis.

Pour plus de renseignements :

[Contactez-nous](#)

Ils nous ont fait confiance :



PSE2 & Formation continue

Premiers Secours en Equipe niveau 2

Vous souhaitez compléter vos connaissances et techniques de secourisme ?

Avec la formation PSE2, devenez équipier secouriste

Le PSE2 est une formation complémentaire au [PSE1](#) de secouriste professionnel.

Cette formation vous permet de :

- devenir équipier secouriste
- tenir des postes de secours
- d'intervenir dans une équipe
- pratiquer les gestes de :
 - brancardage,
 - relevage
 - immobilisation au sein d'une équipe constituée

INFORMATIONS

Prérequis :

Etre titulaire du [PSE1](#).

Formation accessible dès 16 ans (autorisation parentale nécessaire pour les mineurs).

Durée : 28 heures d'enseignement

Maximum 12 participants / 2 formateurs.

PROGRAMME

- Prendre en charge une personne :
 - présentant une affection ou une aggravation de sa maladie
 - victime d'une atteinte circonstancielle
 - présentant une souffrance psychique ou un comportement inhabituel
- Assurer, au sein d'une équipe :
 - l'immobilisation, totale ou partielle d'une personne victime d'un traumatisme du squelette
 - le relevage et le brancardage d'une victime en vue de son transport
- De coordonner les actions de secours conduites au sein d'une équipe.

FORMATION CONTINUE

Une formation continue annuelle est obligatoire (FC PSE2).

De nombreuses sessions de formation continue sont organisées chaque année.

Durée : 6 heures

Pour plus de renseignements :

[Contactez-nous](#)

PSE1 & Formation continue

Premiers Secours en Equipe niveau 1

Vous souhaitez devenir secouriste et réaliser des postes de secours ?

Le PSE1 est la première étape de la formation vous permettant d'intervenir en équipe avec du matériel

Cette formation vous permettra d'acquérir des compétences supplémentaires pour pratiquer les premiers secours en équipe.

Elle vous apprendra à utiliser du matériel de secours professionnels comme les colliers cervicaux, l'oxygénothérapie... et ainsi à améliorer la prise en charge de la victime.

INFORMATIONS

Il n'y a pas de pré-requis pour suivre la formation PSE1 et aucune connaissance préalable n'est nécessaire.

Cette formation est accessible à partir de 16 ans.

Le PSE1 est un pré-requis obligatoire pour :

- contribuer à la prise en charge de postes de secours
- mener à bien un projet professionnel ayant pour objectif d'être [Maître Nageur Sauveteur](#) ou [Nageur sauveteur](#)
- valider le [BNSSA](#).

Il est également recommandé pour le citoyen souhaitant se perfectionner en secourisme

Durée : 35 h minimum, cette formation associe phase théorique et pratique (**prévoir des vêtements amples**)

PROGRAMME

- Le secouriste
- La chaîne de secours
- La sécurité

- L'alerte
- L'obstruction des voies aérienne
- Les hémorragies externes
- L'inconscience
- L'arrêt cardio-respiratoire (la RCP)
- L'arrêt cardio-respiratoire (la Défibrillation Automatisée Externe)
- Les détresses vitales
- Les malaises et la maladie
- Les accidents de la peau
- Les accidents traumatiques des os et des articulations
- La noyade
- La surveillance et l'aide au déplacement

FORMATION CONTINUE

Le PSE1 doit être recyclé annuellement.

La formation dure 6 heures

De nombreuses sessions de formation continue sont organisées chaque année.

Pour plus de renseignements :

[Contactez-nous](#)